

## REUNION DU 8 Mars 2016

Date de convocation :  
01/03/2016  
Date d'affichage :  
01/03/16

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 70  
Présents : 46  
Votants : 54

Le huit mars deux mil seize à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au Centre Socioculturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe CATHERINE, Maire de Picauville.

Etaient présents :

A BENON, G BRISSET, G DONGE, M MAUNOURY, S SALMON, G VIEL, M BARTON, D LANGEVIN, E LEMONNIER, F LESACHEY, M RACHINE, G TREBERT, M YVER, J BESSELIEVRE, V BLANDIN, V BOSQUET, M GERVAIS, G GIDON, L HAVARD, P LUCAS, JP MANIGLIER, J TOLLEMER, A HALLET, M HEBERT, B JOSSET, M JOSSET, H MARIE, A DESSOUDE, F CATHERINE, P CATHERINE, C CHANTREUIL, I DROUET, D FAUDEMERE, M GALIS, J LAHAYE, JJ LEJUEZ, M LEMIERE, C MARIE, C RACHINE, S ROUXEL, G TRAVERT, M BIHEL, I CATHERINE, V DUVERNOIS, A LELIEVRE, JP TRAVERT

Excusés : BACHER F pouvoir à DONGE G, FILAINE M pouvoir à LESACHEY F, MILLET M pouvoir à LAHAYE J, PERROTTE MH pouvoir à CATHERINE P, ZAMPROGNO C pouvoir à LEMIERE M, BERTHELIER MC pouvoir à LELIEVRE A, GAILLARDON C pouvoir à DUVERNOIS V, LESOUF O pouvoir à TRAVERT JP, CHAULIEU JM, FERREY P, LE MARINEL JM, MAUVIEL D, LEQUERTIER E, LEROUVILLOIS S, ELLIOTT A, excusés

Absents : J LEVIN, M RUAUX, JN TOLLEMER, JJ VASLIN, F COUDRIER, G LARSONNEUR, G PERROTTE, D GOSSELIN, JP GROULT

Secrétaire : V BLANDIN

Monsieur le Maire procède à la lecture du procès-verbal du 9 février 2016 et demande aux conseillers présents de faire les observations qu'ils jugeraient utiles.

Il s'avère que le procès-verbal est approuvé par l'ensemble du conseil sans modification.

### **01.03.16 Création de la commune nouvelle : délibération définitive**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil le contexte dans lequel s'inscrit le projet de création d'une Commune Nouvelle, dont le statut a été créé par l'article 21 de la loi n°2010-1563 du 16 Décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et présente le projet de charte.

Il concerne les communes de : Picauville et Les Moitiers en Bauplois

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Fédérer les communes actuelles dans un territoire viable, cohérent et consensuel, avec un champ d'action plus vaste, donc plus efficace que celui des communes prises individuellement, tout en préservant l'identité et les spécificités de nos villages.
- Assurer dans chaque commune le maintien des services publics ( mairies, lieux de cultes....) afin de garantir aux habitants un cadre de vie accueillant, sécurisant et une vie locale riche au niveau associatif.
- Renforcer la représentation du territoire et de ses habitants en pesant plus fort auprès de l'Etat, des collectivités locales et des EPCI.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il vient d'être averti de la conservation des 5% en plus sur les dotations pour un an supplémentaire et du maintien de la DSR pour 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (53 voix pour et 1 voix contre)

VALIDE la création d'une Commune Nouvelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur le périmètre composé de l'ensemble des actuelles communes suivantes : Picauville et Les Moitiers en Bauplois

APPROUVE l'implantation de son siège à Picauville

APPROUVE la dénomination pour la commune nouvelle : Picauville

DIT que, à compter de sa création et jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, la Commune Nouvelle sera administrée par un conseil municipal constitué de l'ensemble des membres actuels des conseils municipaux des communes concernées suivant leurs dates d'adhésion

DECIDE que les communes déléguées de Amfreville, Cretteville, Gourbesville, Houtteville, Picauville et Vindefontaine sont maintenues et que la commune déléguée de Les Moitiers en Bauplois est créée

DECIDE l'intégration fiscale progressive pendant 12 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

DESIGNE la Trésorerie de Sainte Mère Eglise comme comptable assignataire de la commune nouvelle

VALIDE la création des budgets suivants :

- budget principal : commune nouvelle de PICAUVILLE, comptabilité M14 développée (3 129 habitants)
  
- budgets annexes sans autonomie financière :
  - maison médicale de Picauville, comptabilité M14 développée, avec TVA
  - biens Girard d'Amfreville, comptabilité M14 développée
  
- budgets annexes avec autonomie financière :
  - assainissement de Picauville (gestion directe, pas de TVA), comptabilité M49 abrégée
  - CCAS, comptabilité M14 CCAS

RAPPELLE que la commune nouvelle adhèrera aux intercommunalités suivantes : Syndicat Départemental d'Energie de la Manche, Syndicat Manche Numérique, Syndicat d'adduction d'eau potable de Chef du Pont-Sainte Mère et du Syndicat d'adduction d'eau potable du Bauplois, au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

SOLLICITE le rattachement de la commune de Les Moitiers en Bauplois au canton de Carentan auquel appartient la commune de Picauville

VALIDE la charte de création de la commune nouvelle qui définit les règles de gouvernance durant la période transitoire et AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

### **02.03.16 Participation des frais de scolarité**

Comme chaque année, les Maires des 4 pôles scolaires de l'ancienne Communauté de Communes de Sainte-Mère-Eglise proposent de réévaluer le coût des frais de scolarité. Il est proposé une augmentation de 2% pour les écoles publiques et privées :

- pour les maternelles : 1090€ (au lieu de 1069€)
- pour les élémentaires : 459€ (au lieu de 450€)

Monsieur Jean-Pierre TRAVERT demande dans le cas où une commune refuserait de payer cette participation, si la réciprocité pourrait lui être appliquée en refusant de payer pour les enfants de notre commune scolarisés chez elle.

Monsieur le Maire répond qu'on pourrait l'envisager. Toutefois si l'enfant était déjà scolarisé dans cette commune avant son arrivée, il sera impossible de refuser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

VALIDE la réévaluation du coût des frais de scolarité de 2% pour les écoles publiques et privées

### **03.03.16 Recours au service Mission Temporaire**

Dans le cadre du remplacement de la Directrice coordinatrice qui part en congé de maternité prochainement, un remplaçant a été proposé par le biais du service mission temporaire du Centre de Gestion qui nous le met à disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer les documents nécessaires avec le service mission temporaire du Centre de Gestion.

### **04.03.16 Don de la Fondation Patrimoine pour les travaux de rénovation de l'église de Gourbesville (2<sup>ème</sup> tranche)**

La commune de Picauville attend un don de la fondation Patrimoine suite à la réalisation des différents travaux de rénovation sur l'église de Gourbesville Une délibération est nécessaire pour accepter le versement de ce don.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ACCEPTTE le don effectué par la fondation Patrimoine

### **05.03.16 Convention avec la société de chasse sur Amfreville**

Un projet de convention avec la société de chasse est prévu pour l'exclusivité sur des biens communaux d'Amfreville. Il est proposé de demander 1 euro l'hectare sur une surface d'un peu plus de 100ha.

Madame Marylise GERVAIS demande s'il existe d'autres conventions sur les autres communes historiques et si la même convention pourrait être envisagée à Gourbesville.

Il existe des sociétés de chasse sur Amfreville, Gourbesville et Vindefontaine. Une autre convention avec la société de Vindefontaine est envisagée mais pour des terres aménagées par la commune et plus propices à la chasse donc dans un contexte différent et à d'autres conditions de prix. Concernant l'exclusivité, une même convention pourrait effectivement être proposée sur Gourbesville.

Monsieur Jean-Pierre TRAVERT serait favorable au fait que les termes de la convention puissent permettre une évolution du prix dans le temps.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (52 voix pour et 2 abstentions)

ACCEPTTE le projet de convention dans les conditions envisagées

AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention avec la société de chasse d'Amfreville.

### **06.03.16 Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)**

Aucune demande n'ayant été déposée, ce point n'a plus lieu d'être.

## **Question et informations diverses**

### **07.03.16-a Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des membres de la Commission des Impôts Directs désignés par Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques suite à la liste proposée par le Conseil Municipal.

**Sont nommés Commissaires de la CCID de PICAUVILLE**

**les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du conseil municipal.**

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
DONGE Ginette	RENOUF Gilbert
LESACHEY Françoise	LANGEVIN Danielle
BLANDIN Valérie	HAVARD Ludovic
JOSSET Bernard	DESSOUDE Albert
PERROTTE Marie-Hélène	BESNIER Michel
TRAVERT Jean-Pierre	DUVERNOIS Vincent
LEMIERE Michel	BAUDOUIN Daniel
LEFEVRE Monique (Caen)	QUIEDEVILLE Nicolas (Angoville-au-Plain)

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires titulaires et suppléants, par le Maire de la commune de PICAUVILLE, président de la commission communale des impôts directs.

### **07.03.16-b Dates à retenir pour le budget**

Pour réduire la durée des réunions du budget, il sera proposé 2 dates :

mercredi 23 mars à 20h30: vote des 6 Comptes Administratifs et des comptes de Gestion

mardi 29 mars à 20h30 : vote des budgets 2016 de la commune nouvelle de Picauville

Des documents concernant la proposition de Budget Primitif sont distribués à l'ensemble du Conseil pour permettre aux membres d'en prendre connaissance. Il leur est demandé de les ramener lors de la réunion de vote.

### **07.03.16-c Interventions des conseillers municipaux**

Monsieur Hervé MARIE demande si la municipalité a des informations sur des mouvements au sein de la fondation du Bon Sauveur

Monsieur le Maire répond qu'il est informé d'un projet de fusion entre Saint-Lô et Picauville. A priori la seule incidence sur le personnel serait le déplacement du service des ressources humaines vers Saint-Lô mais que le siège social resterait à Picauville. Il a aussi été averti du départ du Directeur, Monsieur PIGAUX. Le nombre de lits doit rester identique et il est envisagé la création de nouveaux services.

Monsieur Sébastien SALMON demande s'il y a du nouveau concernant le terrain du crédit agricole.

Aucun changement depuis le dernier conseil quant à la décision du crédit agricole de vendre le terrain avec le logement.

Monsieur Jean-Pierre TRAVERT donne un compte rendu de la commission voirie en matière de signalisation, curage et débarnage des fossés. Un appel d'offre va être lancé pour le débarnage et le curage sauf pour les communes historiques qui sont déjà engagées avec un prestataire.

Chaque commune aura la fourniture de cailloux demandée. Sur Cretteville et Houtteville, il est prévu le reprofilage et la création de voies de garage et sur Amfreville, la réfection de la route du Motey a semblé être la plus urgente à effectuer. Madame Ginette DONGE propose de revoir

ce problème en commission voirie. Monsieur Jean-Pierre TRAVERT émet le souhait que tous les élus découvrent l'ensemble du territoire de la commune nouvelle par le biais d'une randonnée ou d'un eductour à réaliser.

Madame Jacqueline TOLLEMER demande s'il est vrai qu'une classe de l'école publique va fermer à la rentrée scolaire et si on est susceptible de demander aux enfants de la commune scolarisés ailleurs de venir à celle de Picauville.

Réponse du Maire :La fermeture de la classe prévue depuis un an est effectivement confirmée mais il est nullement question d'obliger les enfants scolarisés dans d'autres écoles à rejoindre celle de Picauville car les différentes écoles de notre secteur connaissent tout à tour ou ont connu ce problème à leur niveau.

Séance levée à 21 H 45